

DESCRIPTIF DES ACTIVITES COURANTES DE L'ASSOCIATION

Le CAFFES a les objectifs suivants:

- **Accompagnement** : Accompagner les familles et sortants d'emprise sectaire. Les aider à retrouver leur esprit critique et à reconstruire leurs liens familiaux, sociaux et professionnels. Leur proposer un accompagnement social, psychologique et juridique.
- **Prévention** : Faire prendre conscience aux jeunes de l'existence du phénomène sectaire et de ses conséquences dommageables. A l'occasion de conférences dans des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, leur donner les clefs pour détecter l'emprise sectaire afin de leur éviter d'en devenir eux-mêmes victime.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les professionnels accueillant le public (travailleurs sociaux, du secteur médical et paramédical, juristes et magistrats, enseignants, ...). A l'occasion de conférences ou d'entretiens, leur donner des outils permettant de détecter l'emprise sectaire et de proposer un accompagnement adapté.

Ces actions sont réalisées par une équipe de bénévoles écoutants et de salariés qui, plusieurs fois par an, se réunissent pour échanger quant aux suivis familiaux en cours et aux actions de prévention et de sensibilisation, et analyser les évolutions requises par l'association.

Au cours de l'année 2017, nous avons poursuivi nos actions qui concernent 3 thèmes principaux: l'accompagnement des familles, la prévention notamment des jeunes et la sensibilisation des professionnels. Lors de ces actions, nous utilisons des outils (BD, montages-vidéo, etc.) que nous avons continué à développer, notamment avec la réalisation du court-métrage « Il était une fois l'infini ».

En tant qu'association, le CAFFES travaille avec d'autres partenaires (UDAF, Réseau Régional de Cancérologie Nord-Pas de Calais, UTPAS, ...) et plus particulièrement en liaison avec la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) et la CAIMADES (Cellule d'Assistance et d'Intervention en Matière de Dérives Sectaires). Dans son dernier rapport, la MIVILUDES souligne le rôle important du CAFFES qui, comme d'autres associations, "*prend en charge l'accompagnement des victimes et de leur famille, est un relais indispensable de l'action de la MIVILUDES*" (année 2016, page 56, La Documentation Française) et a des contacts réguliers avec la CAIMADES dans le cadre de son action judiciaire en tant que l'un des 3 partenaires actuels "*de la lutte contre les dérives sectaires et l'emprise mentale*" (page 85).

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ANNEE

PRECEDENTE (*attention, pour les compagnies artistiques, une annexe spécifique complémentaire est à renseigner*)

ACCOMPAGNEMENT.

En 2016, nous avons accompagné plus de 120 familles confrontées aux mécanismes de dérives sectaires, dont 59 originaires du Département du Nord. En 2017, notre association a accompagné 146 situations familiales, dont 82 familles originaires du département, soit une augmentation de 38%.

La mise en place de l'accompagnement familial se réalise lors du premier entretien, déterminant la nécessité d'un accompagnement psychologique, juridique et/ou socio-éducatif. Cet accompagnement, réalisé par des professionnels, peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années.

En parallèle, sont organisés deux fois par an des temps d'échanges. En 2017, l'un d'eux a été consacré à la première projection de notre court-métrage « Il était une fois l'infini ». Ces rencontres permettent aux familles et aux sortants d'échanger sur leur vécu, leurs souffrances et de partager conseils et recommandations sur les attitudes à adopter pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise.

PREVENTION.

Afin de faire prendre conscience au public, et plus particulièrement aux jeunes, de l'existence du phénomène sectaire et de ses conséquences dommageables pour l'individu et la société, les salariés et des bénévoles formés à cet effet ont animé des conférences en collèges, lycées, universités et instituts de formation. Dans les circonstances actuelles et face à la croissance de certains phénomènes d'emprise, il nous est apparu nécessaire de développer cette action auprès des jeunes. Ainsi nous sommes passés de 10 conférences de ce type auprès de près de 700 jeunes en 2016 à 33 interventions en 2017 : elles ont alors concerné plus de 2600 jeunes, dont 660 dans des établissements d'enseignement du département du Nord.

Nous sommes également sollicités par des associations pour intervenir auprès d'usagers ou de détenus et de contrevenants (18 interventions en 2016; 22 en 2017).

Par ailleurs, nous tenons aussi des stands de prévention à l'occasion de notre participation à divers forums (forum des associations, forum citoyen, forum accès au droit, etc.), notamment le Forum de Valenciennes.

Enfin nous avons accueilli des lycéens dans le cadre de Travaux Personnels Encadrés (TPE), comptant pour le baccalauréat, ou des étudiants, notamment de l'Université de Lille 3 "Sciences Humaines et Sociales" dans le cadre de leur mémoire de Master (20 en 2017).

SENSIBILISATION.

L'action auprès des professionnels susceptibles d'accueillir du public (travailleurs sociaux, cadres de santé, policiers et gendarmes, avocats, magistrats, ...) est un autre aspect important de notre activité.

Au travers de conférences de sensibilisation (23 en 2017 ayant concerné plus de 1400 professionnels), il s'agit de leur permettre de détecter l'emprise sectaire afin de proposer un accompagnement adapté à la spécificité de la situation familiale rencontrée. Cette action de sensibilisation s'effectue également au travers de rencontres plus directes avec des professionnels, que ce soit des interlocuteurs institutionnels ou associatifs et de terrain ; elles ont concerné 71 professionnels.

Enfin, nous accueillons également comme stagiaires des étudiants en formation de psychologue, d'éducateur spécialisé ou de sciences politiques (5 en 2017). Pouvant assister aux accompagnements familiaux réalisés par nos salariés et bénévoles ou par les professionnels, ils sont ainsi à même de découvrir le phénomène de l'emprise sectaire, et donc des situations qu'ils seront amenés à rencontrer au cours de leur future vie professionnelle.

CREATION D'OUTILS DE PREVENTION.

Afin d'illustrer de manière concrète le mécanisme de l'emprise sectaire lors de nos actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes, le CAFFES dispose déjà d'une bande dessinée « Manon, Lilou, Alex, Thomas: quatre adolescents face au phénomène sectaire », créée en 2011 et déjà distribuée à plus de 7500 exemplaires et d'une vidéo « Manon, les hasards d'une rencontre en ligne » réalisée en 2016 et mise en ligne sur notre site internet www.caffes.fr.

En 2017, nous avons développé de nouveaux outils:

- Création d'une vidéo de prévention, « Le processus de l'emprise sectaire », reprenant des extraits de reportages démontrant chacune des étapes du processus, rappelant les dangers d'Internet et des réseaux sociaux dans ce domaine.
- Création d'une vidéo de prévention, « Femmes en prise », afin de faire prendre conscience au public des violences subies par les femmes sous emprise sectaire, sachant que 2 victimes d'emprise sur 3 sont des femmes.
- Production d'un court-métrage « Il était une fois l'infini » d'environ 25 minutes. Il s'agit de la mise en œuvre d'un scénario rédigé par un groupe de bénévoles du CAFFES ayant été touchés par l'emprise sectaire, et porté par une stagiaire éducatrice-spécialisée (IUT-B, Tourcoing) pour son projet de mémoire « La Culture comme Vecteur d'Insertion ». Ce scénario est devenu un court-métrage grâce au concours bénévole d'un jeune réalisateur professionnel, entouré d'une équipe technique et d'acteurs tout aussi bénévoles, convaincus de la nécessité de prévenir des dangers de l'emprise sectaire. A l'intention de nos financeurs et de nos partenaires, il a été présenté en avant première lors d'une projection réalisée en Octobre 2017 au Cinéma Métropole de Lille. Suivie d'un débat, elle a rencontré un vif succès et a suscité une demande des professionnels pour une utilisation auprès des jeunes.
- Participation à la réalisation d'un court-métrage de prévention monté par un groupe de 6 étudiants éducateurs-spécialisés de l'IUT-B de Tourcoing (MANIPREV) qui souhaitent développer la prévention auprès des jeunes. En collaboration entre autres avec le Professeur Philippe-Jean Parquet, membre du conseil d'orientation de la MIVILUDES, le rôle du CAFFES a été de les sensibiliser au mécanisme de l'emprise sectaire et de les aider à monter cet outil pour répondre aux objectifs de prévention initialement fixés. Cet outil, présenté le 14 juin 2017, a reçu un accueil très favorable de la part de l'ensemble des étudiants de l'IUT. Grâce à l'appui du GEMPPPI, une association du sud de la France avec laquelle nous travaillons régulièrement, il a également été présenté en lycée et en centre social à Marseille.

ENSEMBLE DES ACTIONS PREVUES AU COURS DE L'ANNEE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Au cours de cette année 2018, nous prévoyons de poursuivre nos actions d'accompagnement auprès des familles et de leurs proches victimes de dérives sectaires, de prévention auprès des jeunes et de sensibilisation des professionnels.

En plus de l'accompagnement familial qu'il est nécessaire de maintenir en priorité, tant le nombre de familles en souffrance augmente (voir le rapport 2016 de la MIVILUDES mentionné plus haut), le CAFFES va continuer, ainsi qu'il a déjà fait en 2017, à développer son action de prévention auprès des jeunes, notamment lors des conférences données dans les collèges, lycées et universités. Notre association va également élargir l'éventail des établissements à sensibiliser au cours de l'année, notamment en intervenant durant les temps d'enseignement dédiés, par exemple, les heures d'éducation morale et citoyenne (EMC) ou les semaines de prévention à la santé et/ou à la sécurité.

Pour se faire, le CAFFES est en train de faire une demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique. Il pourra ainsi recruter de jeunes volontaires intéressés par la problématique des dérives sectaires et les former pour intervenir lors des séances de prévention auprès des jeunes. Ainsi, l'association pourra démultiplier le nombre de ses interventions et des animations réalisées.

Cette action intitulée " Accompagnement familial et social des familles face à l'emprise sectaire : prévention et sensibilisation " est présentée en détails dans la section "Description de l'action".

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES	Montant en euros	PRODUITS	Montant en euros
60 - Achats	9 050	70 - Vente de produits finis, prestations de services	13 000
Matériel et Fournitures	2 300	Prestations de services	5 500
Autres fournitures	250	Activités (conférences)	7 500
Eau, énergie	4 000		
Frais de reprographie	2 500	74 - Subvention d'exploitation	156 800
		Politique Ville/CLSPD Etat	13 500
61 - Services extérieurs	25 800	Ministère de la Santé	15 000
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières	20 000	Préfecture Pas de Calais	3 000
Entretien et réparations	1 200	Préfecture Aisne	2 000
Assurances	1 600		
Documentation	3 000	FIPD59 Accp Radic	25 000
Divers		FIPD62 Accp Radic	20 000
62 - Autres services extérieurs	30 000	Région des Hauts de France	10 000
Rémunération d'intermédiaires	12 500	Département Nord	15 500
Publicité, publications		Département Aisne	5 000
Déplacements, missions et réceptions	14 000		
Frais postaux et télécommunications	3 000	ARS Hauts de France	10 000
Services bancaires et autres	500	CAF Nord	4 000
		CLSPD ville de Lille	12 500
63 - Impôts et taxes	350	Famille/Parentalité	5 000
Impôts et taxes sur rémunérations		Femmes Victimes de Violences	2 000
Autres impôts et taxes	350	DDCS Nord	5 000
		DRJSCS Nord	3 000
64 - Charges de personnel	102 100		
Rémunération du personnel	70 280	Marcq en Baroeul	500
Charges	31 820	Villeneuve d'Ascq	1 000
		ASP	4 800
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	2 500	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements			
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	169 800	TOTAL DES PRODUITS	169 800

Contributions volontaires

86 - Emploi des contributions volontaires en nature	150 000	87 - Contributions volontaires en nature	150 000
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles	150 000	Bénévolat	150 000
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	150 000	TOTAL DES PRODUITS	150 000

L'association sollicite une subvention de : 15 500 euros